



S E R M O N

TRENTE-SIXIÈSME.

ACTES CHAP. V. VERS. XXI.
IVSQVBS AV VINGT-SIXIÈSME.

Actes chap. V. Vers. XXI. *Mais le Souverain Sacrificateur estant venu, & ceux qui estoient avec lui assemblerent le conseil, & tous les Anciens des enfans d'Israël, & enuoierent à la prison pour les faire amener.*

XXII. *Mais quand les Sergeans y furent venus, ils ne les trouverent point en la prison: ainsi s'en retournerent & le rapporterent.*

XXIII. *Disans nous avons bien trouué la prison fermée, avec toute seurété & les gardes qui estoient dehors deuant les portes: mais quand nous l'avons ouverte nous n'avons trouué personne dedans.*

XXIV. *Incontinent que le Souverain Sacrificateur, & le Capitaine du Temple, & les*

les principaux Sacrificateurs eurent ouï ces paroles, ils estoient en perplexité d'eux que deuiendroit cela.

XXV. Mais quelqu'un survint qui leur en fit un rapport, disant, Voilà les hommes que vous avez mis en prison sont au Temple, & se tenans là enseignant le peuple.

XXVI. Adonc le Capitaine du Temple avec les Sergeans s'en alla, & les amena mais sans violence: Car ils craignoient qu'ils ne fussent lapidez.

Nous lisons en l'histoire de l'Euangile, que nostre Seigneur Iesus Christ enuoiant ses Apostres & preuoiant que les persecutions qu'ils auroient à souffrir en l'exercice de leur charge les pourroyent scandaliser & decourager s'ils n'en estoient auertis à l'auance, leur dit expressement. Qu'il les enuoioit comme des agneaux & des brebis au milieu des loups, qu'ils seroyent menés à cause de lui devant les Gouverneurs, liurés aux Consistoires & fouezés dans les Synagogues. Predi-

tion qui ne regardoit pas tant ce qui leur deuoit arriuer par la fureur des infideles à Rome, à Ephesè, à Philippes & aux autres villes Payennes, que ce qu'ils auoyent à endurer dans Ierusalem mesme par la malice & par l'enuie des Sacrificateurs, des Docteurs & des Gouverneurs d'Israel, comme il paroist manifestement par ces mots dont il vse de *Consistoires* & de *Synagogues*. Comme il le leur auoit predict ainsi leur auint il. Car ils n'eurent pas plustost esté baptizez de la vertu d'en haut, & cmençé à executer cette glorieuse commission qu'ils auoyent receue de leur Maître qu'on les saisit, qu'on les emprisonna, qu'on les fit respondre sur la sellette comme des criminels, & mesmes qu'on les fouetta & les lapida, & qu'il n'y eut sorte de violence que l'on n'exerçast contre leurs personnes. Vous auez veu ci deuant les commancements des procedures passionnées & damnables que ces impies ont tenues contre ces Saints hommes de Dieu, & vous en voyez ici les suites, & en verrez encore de plus grandes & de plus atroces dans les textes suiuan. En celui ci dont vous venez d'entendre la lecture S. Luc nous represente premierement qu'apres que les Apostres eurent esté tirez de

la

Actes chap. 5. vers. 21. iusques au 26. 627
La prison par le Ministere de l'Ange le
Souverain Sacrificateur & ses gens qui n'é
sauoient encore rien assemblerent le
Conseil avec le Capitaine du Temple &
tous les Anciens d'Israel. Secondement
que ceux de ce Conseil si tost qu'ils furent
assemblez enuoyerent des Sergeans en la
prison où ils croioient qu'ils fussent pour
les faire amener deuant eux. Troisiémement
que les Sergeans estés venus leur rapporterēt
qu'ils auoient bien trouué les portes fer-
mées & les gardes qui estoiet là pour em-
pescher qu'ils n'echapassent, mais qu'aians
ouuert la prison. ils n'auoient trouué per-
sonne dedans ; & qu'en mesme temps on
leur fit entendre que les Apostres estoiet
au Temple & enseignoient le peuple. Et
finalement que le Capitaine du Temple y
estant allé avec les Sergeans ils les ame-
nerent, mais sans violence, de peur d'es-
tre lapidez par le peuple. Ce sont les
quatre poinets que nous auons ici à exa-
miner moyennant l'assistance du mesme
Esprit qui a dicté tout ce recit à son Euan-
geliste pour nostre edification.

Pour le premier, le Souuerain Sacrifica-
teur & ses gens auoient d'eux mesmes ier-
ré les mains sur les Apostres, & les auoiet
mis en prison, comme vous l'avez oui ci-

R r

deuant ; mais aians à passer plus outre & à leur faire leur procès , afin que leur procédure fut plus iuridique , plus autorisée , & plus solennelle , & qu'elle donnast plus de terreur à ces diuins Ministres & qu'elle eust plus de poids enuers tout le peuple, ils assemblerent le Conseil & tous les Anciens d'Israel , & prirent avec eux le Capitaine du Temple & ses gens pour leur faire main forte & pour executer les choses qui auroient esté resolues en leur assemblée. Ce Conseil dont parle saint Luc estoit le grand Conseil des Sanedrins qui estoit en Ierusalem , & estoit composé selon la première institution de septante personnes venerables , tant pour leur aage & leur experience , que pour leurs vertus intellectuelles & morales : qui estoient prises partie des familles sacerdotales ; partie des autres familles d'Israel pour cognoistre des choses diuines & humaines , & notamment de la cause des faux Prophetes quand il s'eleuoit entre les Iuifs. Conseil que ce Souuerain Sacrificateur creut deuoit conuoker en toute diligence pour iuger de l'affaire des saints Apostres , comme de gens qui travailloient à introduire vne nouvelle Religion en Israel & abroger l'ancienne. A iuger des choses par l'apparence

Actes chap. 5. vers. 21. iusques au 26. 629
rence ce Conseil là estoit vne assemblée
tres legitime, soit pour la premiere insti-
tution, car il auoit esté establi de Dieu,
comme nous le voions Nomb. 11. soit
pour la conuocation presente, car elle
auoit esté faitë par le Souuerain Sacrifica-
teur qui en auoit le droit, comme le pre-
mier Officier & le principal Ministre de
Dieu en ce qui regardoit les choses de la
Religion; soit pour les personnes qui le
composoient, car c'estoient les Sacrifica-
teurs & les Anciens d'Israel establis en
leurs charges selon les formes ordinaires,
& estans assis en la chaire de Moÿse tant
pour enseigner que pour iuger; soit pour
le suiet & la fin pour laquelle ils estoient
assemblez, car c'estoit pour pouruoir aux
choses qui concernoient la conseruation
de la Religion que Dieu auoit donnée à
son peuple par le Ministère de Moÿse, &
pour en empescher l'alteration & l'esta-
blissement d'une nouvelle creance qui
estoit preschée par des gens qui n'auoient,
comme ils estimoient, aucune legitime
vocation en l'Eglise: Mais en effect ce n'e-
stoit qu'une coniuuration detestable de gens
impies & meschans contre la verité de
Dieu, & contre les vrais seruiteurs, qu'on
pouoit bien vraiment appeler *Vn-Concil*

Rr

te de brigands, comme fut appelé le second
 Concile d'Ephese où presida Diotcorus &
 où les Fideles seruiteurs de Dieu furent si
 violemment opprimez: C'estoit vne com-
 pagnie non de vrais Pasteurs conuoqués
 pour travailler au bien de l'Eglise, mais de
 loups rauissās assemblez pour la déchirer:
 C'estoit des gens tres-bien vnis ensemble,
 mais comme les renards de Samson par la
 queue avec des flambeaux pour mettre le
 feu en la moisson du Seigneur, & pour y
 faire vn horrible degast: & de fait vous
 voiez leur procedure violente en ce qu'en
 vne affaire de Religion ils priret avec eux
 le Capitaine du Temple, c'est à dire celui
 qui commandoit la garnison que les Ro-
 mains tenoient en la tour Antonia près
 du Temple, pour empescher qu'en ce
 lieu là où le peuple s'assembloit tous les
 iours, il ne se fist quelque souleuement au
 preiudice de l'autorité souueraine & de
 la tranquillité publique: car si leur inten-
 tion eust esté d'agir avec les saints Apo-
 stres par la raison & par la parole de Dieu,
 ils y fussent venus eux seuls munis pour
 toute armure de la Loi de Dieu & de ses
 Prophetes; ou s'ils eussent voulu encore,
 des traditions de leurs Peres: mais parco-
 qu'ils vouloient en venir aux voies de fait,

ils

Actes chap. 5. vers. 21. iusques au 26. 637
ils ont eu recours à la garnison & en ont amené le Capitaine avec eux , suivi sans doute de ses gens pour executer contre les Apostres comme contre des seditieux & des rebelles ce qu'ils auroient resolu dans leur Conseil.

Estans ainsi assemblés que font ils ? Ils enuoyent aussi tost des Sergeãs en la prison où ils s'imaginoient que fussent ces diuins Ministres de Christ pour se les faire amener & traouailler sans cesse à leur procès. Voyés ie vous prie la diligence & l'ardeur avec laquelle ils se portent en cette affaire hier le Souuérain Sacrificateur & ses gens mirent les Apostres en prison, aujourd'hui ils assemblent le grand Conseil afin de leur faire & parfaire leur procès sans delai; & ils ne sont pas plustost assemblés qu'ils enuoyēt leurs satellites pour les faire venir. Si c'eust esté pour vne bonne œuure , pour la gloire de Dieu, pour le salut des ames, pour le leur propre, ils n'y eussent pas esté si ardens : Et de fait Dieu les appelloit hautement aussi bien que tout le reste du peuple & par la predication & par les miracles de ces hommes diuins , & ils ne bougeoient. C'est le naturel de tout homme. Où il est question du seruire de Dieu & des œuures de pieté, ils se mon-

trent lents & pesants. Il leur faut ces machines pour les mouvoir : mais où il s'agit de leurs passions & de leurs interets, ils n'est rien de si prompt. Ils n'y vont pas seulement, ils y volent. C'est la difference que vous voies au mouvement des corps entre le naturel & le violent. La pierre que l'on iette en haut plus elle monte, plus elle se rallentit en son mouvement, & en moins de rien on le voit cesser, parce que c'est vn mouvement qui lui vient d'une impression estrangere & auquel elle n'a point d'inclination. Quand au contraire on la iette de haut en bas, tant plus elle descend, tant plus son mouvement est rapide, parce qu'il lui est naturel. Nostre nature a toutes ses propensions au mal, elle y court avec promptitude & avec allegresse; mais au bien, elle n'en a point d'elle mesme : il faut qu'on l'y pousse avec violence.

Mais qu'en auint il à ces mal-heureux? Vous le voies par ce que l'Euangeliste, ajoute, *Mais quand les Sergeans furent venus, ils ne les trouuerent pas en la prison, & ainsi ils s'en retournerent, & le rapporterent disans, Nous auons bien trouué la prison fermée en toute seureté & les gardes qui estoient dehors deuant les portes, mais quand nous*
l'auons

Actes chap. 5. Vers. 21. iusques au 26. 623

L'auons ouuerte nous n'auons trouué personne dedans. Ce que le Souuerain Sacrificateur, & le Capitaine du Temple & les Principaux Sacrificateurs ayans entendu ils estoient en perplexité d'eux que ce pouuoit estre que cela, ou comme porte nostre version, que deuiendroit cela. On auoit fort bien fermé les portes de la prison où on les auoit mis & elle estoit encore au mesme estat, l'Ange qui les auoit ouertes pour en retirer ces Saints hommes les ayant refermées tout à l'instant. On ne s'en estoit pas mesme lié aux serrures, aux verrouils; & aux barres, pour plus grande seureté on auoit mis encore des gardes au dehors; tout de mesme qu' auparauant on en auoit mis à l'entour du sepulcre de Iesus Christ, & qu'on en mit encore depuis deuant les portes où estoit gardé l'Apostre Saint Pierre lié de deux chaines entre des soldats pour estre le lendemain produit au supplice: Et ces gardes qui y estoient encore n'ayans rien apperceu de ce qui s'estoit fait par l'Ange; soit qu'à cet instant là Dieu les eust plongez dans vn profond sommeil, soit qu'il eust retenu leurs yeux, ou qu'il leur eust retenu l'imagination: Et il auoit ainsi conduit cette affaire afin que la deliurance de ses seruiteurs parust tout

RE 4

à vn coup avec plus de merueille comme elle fit lors que venant à ouuir les portes on ne les trouua pas dedans. Qui fut plus estonné, ou les gardes qui n'auoyent bougé de là & qui auoyent veu tousiours les portes tres-bien fermées, & neantmoins voyoyent que ces illustres prisonniers estoient échappés, ou les sergeans qui trouuerent les choses en cet estat & qui voyoyent le grand estonnement des gardes non seulement par leurs paroles, mais par leur visage. Que pouoyent faire là dessus ces sergeans? Ils s'en retournent comme ils estoient venus, & en font leur rapport à ceux qui les auoyent enuoiés, Dieu se seruant de leurs propres Ministres pour leur porter la nouvelle la plus fascheuse qu'ils eussent peu entendre & la plus honreufe pour eux : & de ces satellites mesmes qui auoyent esté enuoiés pour amener avec ignominie les Apostres, faisant de fideles tesmoins & de veritables precheurs de leur bon heur & de leur gloire. Ainsi ceux que les Sacrificateurs & les Pharisiens auoyent enuoié vers Iesus Christ pour le prendre, apres l'auoir ouï reuinrent à eux les mains vuides & la bouche pleine de sa louange leur disans franchement & selon l'efficace qu'ils auoyent
ressentie

Actes chap. 5. vers. 21. iusquès au 26. 635
ressentie en eux mesmes de ses discours ;
Jamais homme ne parla comme celui là. Ainsi
les Magiciens de Pharaon que ce Tyran
auoit produits pour les opposer à Moÿse
& à tous ses miracles reconurent publi-
quement que c'estoit *le doigt de Dieu* qui
operoit par lui. Ainsi Balaam loé par
Balac pour maudire Israel fut celui là qui
le benit: Tât la sagesse eternelle de ce grãd
Dieu est merueilleuse en toutes ses œuures
& en toutes leurs circonstances , & tant
elle a d'adresse à faire seruir toutes choses
à l'illustration de sa gloire, mesme celles
qui y semblent estre plus contraires. Mais
examinons particulierement leur respon-
ce , *Nous auons trouué* , disent ils , *la prison*
fermée en toute seureté. Les portes donc n'ẽ
auoient esté ni ouuertes par artifice , ni
brisées par violence , mais falloit necessai-
rement que Dieu y eust agi , ou immédia-
tement par soi mesme , ou par la main de
quelqu'vn de ses Anges. *Nous auons* , aiou-
tent ils , *trouué les gardes deuant les portes :*
si donc les Apostres estoient sortis ce n'a-
uoit pas esté à faute de gardes qui fussent
là pour les arrester s'ils vouloient faire ef-
fort & se sauuer , mais il y deuoit auoir eu
quelque vertu surnaturelle qui eust eludé
la vigilance des gardes & qui leur eust ren-

du tous leurs soins inutiles. *Mais quand nous l'avons ouverte* (disent ils) *nous n'avons trouvé personne dedans.* Cōment persōne? Est ce qu'on eust mis les Apostres en quelque prison priuée où il n'y eust personne qu'eux? Non car il a esté dit par exprés qu'ils ont esté mis en la prison publique. Est-ce qu'en cette prison publique il n'y eust alors aucun prisonnier ou pour dette ou pour crime? Mais qu'elle apparence qu'il n'y en eust pas en vne telle prison d'une si grosse ville où il y avoit tant de melchans & tant de miserables? Est-ce qu'il y en eust bien quand on y mit les Apostres, mais qu'ils fussent tous échappez & sortis avec eux? non, Car saint Luc a dit exprefement que l'Ange en tira les Apostres sās dire qu'aucun autre soit sorti avec eux. Comment donc disent ils qu'ils n'y ont trouvé personne? Certes le sens est clair qu'ils n'y trouverent personne de ceux qu'ils cherchoient, personne des Apostres qu'ils pensoient y trouver. Et de fait au verset precedent où saint Luc lui mesme en fait le recit, il dit seulement *qu'ils ne les y trouverent pas.* Qui pourroit dire ici quelle fust la surprise, la honte & la confusion de tout ce Conseil quand il ouit cette nouvelle & qu'il vit que sa proie lui estoit

Actes chap. 5. vers. 21. iusques au 26. 637
estoit ainsi échappée des mains ? Voila comment Dieu serit de ses ennemis. Voila comment il se mocque de leurs efforts contre sa verité & contre ses Ministres. Voila comment il verifie ce qu'il a predict au Pseaume 2. *Pourquoi se mutinent les nations & les peuples proiettent choses vaines, Pourquoi les Princes consultent ensemble contre l'Eternel & contre son Oinct. Celui qui reside aux Cieux s'en rira ; le Seigneur se maquera d'eux.* Ayans ouï cela ils en estoient en fort grande perplexité ne sachans que ce pouuoit estre que tout cela, ni quelles en seroient les suites, ni quel conseil ils deuoient prendre là dessus, ni que c'est qu'ils pouuoient dire au peuple sur cet euenement duquel ils voioient bien l'effect, mais ne comprenoient pas le moien. Ils ne pouuoient dire que les Apostres eussent brisé les portes, car elles estoient toutes entieres ; ni qu'ils les eussent ouuertes, par quelque subtil artifice, car elles estoient bien fermées ; ni qu'ils eussent corrompu leurs gardes par argent, car outre qu'ils n'en auoient pas, comme l'a protesté ci-deuant saint Pierre, vn prisonnier ne corrompt ses gardes que pour auoir moien de s'enfuir, & tant s'en faut qu'ils s'en soient suis, qu'ils sont allés au sortir de là, droit

au Temple où ils preschoient publiquement. Et de fait en mesme temps on vint rapporter à leurs Iuges qu'ils estoient là qui enseignoient le peuple : ce qui augmenta grandement leur trouble, leur perplexité & leur desplaisir. Si on leur eust dit simplement qu'ils estoient échapé & qu'on n'eust seu où ils estoient, cela les eust beaucoup moins fasché : car s'ils n'eussent pas eu le plaisir d'exercer sur eux leur malice & leur rage comme ils en auoient fait le dessein, au moins eussent ils eu ce contentement de leur auoir fait lascher le pied & de les auoir contraints de s'enfuir, de se cacher & d'abandonner leur courage, & se fussent flattez de cette esperance de ruiner bien tost tout ce qu'ils auoient basti iusques alors. Mais d'ouïr dire qu'au sortir mesme de la prison ils eussent recomencé à faire leur charge tout de mesme qu' auparauant, & que malgré toutes leurs defences & leurs menaces, ils en continuassent les fonctions publiquement dedans le Temple, & de voir que leur autorité & leur puissance fust ainü mesprisée par des personnes qui leur sembloient si yiles & si contemptibles ; & que par ces douze bouches qu'ils ne pouuoient fermer, le Nom de ce Iesus qu'ils auoient
 fait

Actes chap. 5. vers. 21. iusques au 26. 639

Fait mourir avec ignominie retentist avec gloire au milieu de ce peuple ; c'est ce qui confondoit toute leur sagesse ; qui les faisoit mourir de honte & creuer de deuil, & qui les mettoit en estat de ne savoir que faire ni à quoi se résoudre. O insensés ne reconnoissez vous pas au moins à cette heure que c'est en vain que vous vous tourmentez & que vous tourmentez les autres ; Un miracle si manifeste ne vous ouvrira t'il pas les yeux, & ne vous cōtraindra t'il pas d'auouer que vous n'avez pas à faire à des hommes, mais à Dieu mesme & à ses Anges ? Vous obstinerez vous encore à faire la guerre à des gens pour qui les puissances du Ciel combattent si visiblement ? Si vous ne le faites qu'y gagnerés vous, que de les rendre plus illustres, & de vous exposer à la risée de tout le monde ? Et ne craindrés vous pas qu'enfin la patience de celui à qui vous vous prenez en effect ne se tourne en fureur contre vous, & qu'au lieu qu'il s'est cōtenti iusques ici de deliurer les seruiteurs de vos mains sans vous faire aucun mal. il ne vous frappe iustement par celle de cet Ange mesme qui les a si glorieusement deliurés ? Mais il soit sourds à la voix de Dieu & aveugles à ses merueilles. Ils ont des cœurs non pas de-

fer qui s'amollit au feu & ploie sous le marteau, mais de pierre qui le rompt plustost que de ploier. Quoi qu'ils voient & qu'ils entendent, ils demeurent toujours eux mesmes: leur enuie, leur auarice, leur ambition, leur malice les tyrannise tellement, qu'après cet illustre miracle, après ce fidele rapport de leurs propres Ministres, ils enuoient encore le Capitaine du Temple avec leurs Sergeans pour saisir les Apostres & pour les amener deuant leur Conseil.

O si c'eust esté pour les amener avec honneur, pour leur y faire prendre le rang qu'ils meritoient, pour leur demander pardon des iniures qu'ils venoient de leur faire, pour les prier de prier Dieu pour eux, pour profiter de leurs enseignemens, pour leur dire cōme ces Iuifs dōt il a esté parlé ci deuant *Hommes freres que ferons nous?* Pour les consulter sur les moiens d'auancer le Reigne de Christ, & pour y trauailler avec eux d'une mesme affection & d'un mesme zele. qu'ils eussent esté heureux, que ces saints hommes en eussent esté ravis, que ce mesme Iesus qu'ils auoient si outrageusement offencé les eust receus volontiers en sa grace, & qu'il les eust bien-tost tirez de la perplexité d'esprit en laquelle ils estoient.

Actes thap. 5. vers. 21. iusques au 26. 64
estoyent pour les remplir tous de sa paix
& de ses consolations! Mais ils ne son-
geoient à rien moins. Ils ne pensoient
qu'à les traiter encore pis que deuant.
En cette intention le Capitaine du Tem-
ple & ses gens s'en vont à eux & les en-
menent, *sans violence toute fois, parce* (dit
sainct Luc) *qu'ils craignoient le peuple &*
qu'ils auoient peur d'estre lapidez. Si les
Apostres eussent fait seulement mine de
leur vouloir resister, & que cette multi-
tude de peuple qui estoit autour d'eux &
qui les écoutoit si fauorablemēt se fust de-
clarée en leur faueur, comme infaillible-
ment elle eust fait, il ne faut pas douter
de ces gens là qu'ils ne les eussent laissez,
& qu'ils ne se fussēt estimez trop heureux
de se pouuoir retirer de là sans que le peu-
ple leur fit du deplaisir, Mais ces saincts
hommes qui auoient apris de l'exemple &
des enseignements de leur maistre le res-
pect qu'ils deuoient aux puissances supe-
rieures, mesmes quand elles leur feroient
iniustice, n'ont pas voulu leur faire la
moindre resistance du monde, ni attirer
sur eux le blasme d'estre des seditieux &
des rebelles. Us ont respecté en ces gens
là le caractere de l'Empereur & celui de
Dieu mesme, & se sont laissez emmener

à eux comme des agneaux, le reposans sur leur bonne cause & sur leur bonne conscience, & s'assurant que la protection de Dieu qui les auoit conseruez iusques alors ne leur manqueroit pas en cette occasion, & qu'il ne leur arriueroit rien que ce qu'il auoit ordonné & pour sa propre gloire & pour le bien de son Eglise, & pour le salut de leurs ames. Ainsi nostre Seigneur Iesus s'estoit laissé mener à la tuerie comme vn agneau sans faire aucune resistance, & auoit repris asprement saint Pierre de ce qu'il auoit mis la main à l'espée pour le defendre. Ainsi saint Polycarpe Disciple des Apostres & Euesque de Smyrne, quand les gens qui estoient enuoiez pour le prendre furent arriuez au lieu où il estoit, encore qu'il seust fort bien que c'estoit pour l'emmener à vne mort certaine, non seulement ne leur résista pas, mais les receut avec honneur, leur fit aprester à manger, les inuita avec grande ciuilité à faire bonne chere, comme s'ils eussent esté ses meilleurs amis; & apres leur auoit demandé vne heure pour faire la priere s'en alla fort gaicement avec eux. Ainsi saint Chrysostome quand par la fureur d'Eudoxia & par la faction de Theophile il fust enuoie en exil, voyant que le

peuple

peuple de Constantinople se dispoſoit à le
retenir par la force, en meſme temps que
le Colonel Lucius ſe preparoit à le faire
ſortir par la violence, il ne ſe preualuſt pas
de l'affection de ce peuple, mais apres
auoir fait ſes prieres & dit à Dieu à tous
ſes ſiens il ſortit à pied par la porte Ori-
entale de la ville ayant laiſſé ſon cheual de-
uant l'Occidentale, afin que le peuple qui
ſ'y arreſteroit ne couruſt pas apres lui, &
qu'à ſon ocaſion il ne ſe fiſt quelque muti-
nerie contre les Officiers de l'Empereur.
Ainſi tout bon Pasteur & generalement
tout bon Chreſtien qui eſt perſecuté pour
Juſtice & qui humainement ne ſe peut ſau-
uer que par vne ſeditiõ, doit pluſtoſt ſe re-
ſoudre à ſouffrir toutes ſortes d'outrages,
& la mort meſme que d'eſtre cauſe d'vn
ſouleuement contre l'authorité publique,
du trouble de tout vn grand peuple, & du
diffame de l'Euangile parmi ceux de de-
hors. Il ne doit iamais d'vne bonne cauſe
en faire vne mauuaiſe, ni employer la for-
ce & le tumulte où Dieu nous recom-
mande la douceur & la patience.

Comme pour le regard des Apoſtres, il
ne fuſt pas beſoin d'aucune violence, auſſi
ce Capitaine & ſes gens ne lui en firent
point. Ils les prirent bien & les emmene-

S f

rent par la permission de Dieu, mais il ne permit pas que ce fust avec violence. Car comme il a posé des bornes à la mer & lui a dit *Jusques ici viendra l'elevation de tes vagues, tu ne passeras pas plus outre*; aussi en met il à la malice & à l'insolence de ses ennemis, tellement qu'ils ne peuvent pas faire tout le mal qu'ils voudroient, mais ne vont que jusques au point qu'il a déterminé pour l'espreuve de ses enfans & de ses serviteurs. Ce sont des dogues furieux qu'il a attachés à la chaisne laquelle il leur lasche ou leur retire quand & comme il lui plaist. Ainsi permit il bien à Satan d'attenter aux biens de son serviteur Job, mais non à sa personne, & là dessus ce cruel ennemi employa tout ensemble des troupes de Sabeens qui enleuerent ses beufs & ses asnes & tuerent ceux qui les gardoient, trois bandes de Caldeens qui lui volerent les chameaux, & firent passer ses serviteurs au fil de l'espée, le feu du Ciel qui consuma & ses brebis & ses bergers, & pour la fin vn vent imperueux qui renversa sa maison sur ses dix enfans lesquels demeurèrent tous accablés dessous les ruines, mais il ne passa pas plus outre pour ce coup: Apres Dieu lui permit de mettre la main sur Job mesme, mais avec expresse

Actes chap. 5. vers. 21. iusques au 26. 645
 expresse defence de toucher à sa vie , &
 cet impitoyable bourreau le frapa d'un
 tres-malin vlcere qui le tenoit depuis les
 pieds iusques à la teste , mais il ne s'auança
 pas plus auant. Ainsi en cette ocasion il a
 bien permis au Capitaine & aux Sergeans
 d'emmener ses Apostres , mais non pas de
 les outrager : & ils se sont tenus en ces bor-
 nes non par aucun sentiment qu'ils eussent
 d'humanité & de respect pour ces person-
 nes innocentes & venerables , mais parce
 qu'ils craignoient le peuple , & auoient
 peur qu'il ne les lapidast ; qui fust la mesme
 cause pour laquelle durant vn long temps
 les Sacrificateurs & les Pharisiens s'abstin-
 rent d'empoigner Iesus Christ quoi qu'ils
 en eussent vne enuie enragée ; & pour la-
 quelle aussi Herode Antipas s'abstint
 quelque temps de mettre Iean Baptiste à
 mort , quoi qu'il en eust vn grand desir. O
 sorte crainte ! Ils apprehendoient ceux qui
ne peuuent suer que le corps , & ils n'appre-
 hendoient pas celui qui pouuoit enuoyer
leurs corps & leurs ames dedans la gehenne :
 Ils craignoient les pierres de la terre , & ils
 ne craignent pas le foudre du Ciel , & le
 feu de l'enfer qui estoit beaucoup plus à
 craindre. C'est le naturel de tous les im-
 pies ; ils craignent beaucoup plus les homi-

més que Dieu, & les dangers presents que les supplices eternels. Mais d'où leur venoit cette crainte? Estoit ce que le peuple les menaçast, ou qu'il leuast desia des pierres contr'eux? Non certes, car l'Euangeliste ne nous recite rien de tel, & les Apostres ne l'eussent pas souffert: Mais c'estoit que Dieu mesme leur iettoit cette terreur dans l'ame, & qu'ils recognoissoient bien en eux mesmes ce qu'ils meritoient, & qu'ils voyoient en quelle estime estoient les saints Apostres àt pour leur doctrine & pour leur sainteté que pour leurs miracles, la deuotion avec laquelle le peuple les escoutoit, l'affection qu'il auoit pour eux, & ce qu'il eust esté capable de faire, s'il leur eust veu faire quelque violence: Voiez ie vous prie, *Mes Freres*, la merueille de Dieu en la disposition contraire de ces gens là, & des Apostres de nostre Seigneur Iesus Christ. Ces saints hommes qu'ils emmenoiēt comme des criminels deuant l'assemblée de leurs iuges n'auoiēt point d'apprehension entre les griffes de ces tigres, non plus que s'ils eussent esté entre leurs brebis & parmi leurs meilleurs amis, & ces tigres trembloient de peur d'estre maltraitez par ce peuple. O que ceux là sont miserables qui ne craignent

Actes chap. 5. vers. 21. iusques au 26. 647
gnent pas Dieu : Ils sont iuicts à craindre toutes choses, mesmes où il n'y en a point de suiet. Ainsi le mal-heureux Herode craignoit le peuple, il craignoit l'Empereur, il craignoit ses seruiteurs, il craignoit ses femmes, il craignoit ses propres enfans, toutes choses lui faisoient peur & sa mauuaise conscience le tenoit continuellemēt en alarme. Pourquoi ; parce qu'il ne craignoit pas Dieu. O que bien-heureux au contraire est celui qui craint Dieu, car avec cela il n'a rien à craindre, Quelques ennemis qu'il puisse auoir son cœur est assureé comme vne ieune lion : *Plusieurs (dit il) disent à mon ame il n'y a rien en Dieu qui tende à sa deliurance, Mais toi ô Eternel es un bouclier à l'entour de moi. Je ne craindrai point plusieurs milliers de peuple quand ils se rangeroient à l'entour de moi : l'Eternel est ma lumiere & ma deliurance de qui aurai ie peur &c. Je m'assure en Dieu que me fera l'homme ?* Ne plaignez donc pas les Apostres quand vous les voiez ainsi emmenez, car en ce moment mesme ils sont tres-heureux, mais pleignons ceux qui les emmeinent, car en cela mesme ils sont tres-miserables.

C'est là *Mes Freres*, ce que nous auions

Si 3

à vous dire sur cette partie d'histoire que nous vous auons leue, où nous auons premierement à remarquer sur ce qu'ont fait ce Souuerain Sacrificateur & ce Conseil qu'il auoit conuoqué pour cognoistre du fait des Apostres, qu'encore que l'ordre Sacerdotal & le Conseil de Sanedrins ayent esté instituez de Dieu & que les premiers qui ont esté employez en ces charges les ayent fort religieusement exercées, il est bien souuent arriué à ceux qui sont venus apres eux de s'en estre tres-mal acquitté, d'auoir tres-malheureusement abusé de leur autorité, & de s'estre assemblez pour exercer leurs passions plustost que pour seruir à Dieu; pour authoriser leurs erreurs, leurs abus, & leur tyrannie, plustost que pour defendre la verité; pour opprimer les innocens plustost que pour condamner les coupables; & enfin ils en sont venus à cet excez de fureur de condamner Iesus Christ comme vn blasphémateur, & ses Apostres comme des impies: si bien qu'au lieu que les decrets & les iugemens de ces premiers là ont merité, cōme cōformes à la Loi de Dieu & à ses Prophetes, d'estre receus avec toute sorte de respect & d'obeissance, les determinatiōs de ces derniers ci ont merité au contraire d'estre re-

jettées

Actes chap. 5. vers. 21. iusques au 26. 649
jettées avec execratiō & anathemo, com-
me estans procedées de l'esprit d'erreur
& de blaspheme, & d'une passion violen-
te contre la verité de Dieu & contre ses
vrais seruiteurs. La mesme chose est arri-
uée aux Ministres & aux Conciles de l'E-
glise Chrestienne. Les premiers ont bien
retenu, au moins en ce qui est de l'essen-
ce de la Religion Chrestienne, la pureté
de la doctrine des Apostres contre les he-
resies qui y ont esté condamnées : C'est
pourquoi nous approuuons toutes les de-
cisions de la Foi qui y ont esté faites, com-
me vous le pouuez remarquer en la Con-
fession de Foy des Eglises de ce Royaume,
mais les derniers s'en sont merueilleuse-
ment esloignés, & mesmes ont esté ex-
pressement assemblez pour deprimer l'au-
thorité de la parole de Dieu, la soumettās
à celle d'un seul homme vsurpateur des
droicts de Christ dont il se dit le Vicaire,
& pour condamner par leurs Decrets &
foudroier de leurs Anathemes la doctrine
des saints Apostres & tous ceux qui l'em-
brassent, & qui la defendent contre leurs
erreurs. C'est pourquoi tant s'en faut que
nous deuions receuoir leurs Canons &
leurs determinations comme des oracles
du Ciel, que nous les deuons reietter &

les detester de tout nostre cœur, comme emanent de Conuenticules impies, & d'assemblées qui estoient plustost des conspirations contre Christ, contre son Euan-gile & contre les vrais Disciples & seruiteurs, que de vrais & legitimes Conciles de l'Eglise Chrestienne, quelque titre qu'ils prennent, quelque aüthorité qu'ils s'attribuent, & quelque éclat qu'ils aient soit pour la dignité, soit pour la reputation de ceux dont ils ont esté composés; & nous ne deuons point auoir d'egard à tout cela non plus qu'à tous les auantages dont se pouuoit vanter ce grand Cöseil des Iuifs dont il est ici parlé. Comme nous le detestons iustement parce que les Apostres y ont esté très - iniustement condamnez, nous deuons detester pareillement ceux ci, parce que la doctrine de Iesus que ces mesmes Apostres nous ont laissée dans leurs écrits, y a esté expressement condamnée & anathematisée comme heresie.

Quand puis apres vous voiez ces Iuges iniques qui se sont faits accompagner par le Capitaine du Temple & par les soldats de la garnison pour executer leurs passions, faites comparaison de cela avec la pratique moderne des Iuges Ecclesiastiques

Actes chap. 5. vers. 21. iusques au 26. 631
ques en l'Eglise Romaine, emploians soit dans les Conciles soit hors des Conciles l'authorité des Princes & le glaive des Magistrats à l'establissement de leurs erreurs & à l'oppression de la verité & de ceux qui la suiuent; & avec la procedure ordinaire de leurs Inquisiteurs, qui apres auoit condamné les pources Fideles comme heretiques les liurent au bras seculier pour les faire bruster, quoi que pour faire voir que l'Eglise n'aime pas le sang, & pour ne pas tomber en irregularité en demandant la mort des hommes, ils prient de bouche les Magistrats de ne les pas faire mourir; ce qui est manifestement se moquer de Dieu & des homes, car si les Iuges faisoient ce de quoi ils les prient, ils procederoient criminellement contre ces Iuges mesmes comme contre des fauteurs d'heretiques. Comparez, di-ie, ces procedures là entr'elles, & par cette comparaison iugez si ce n'est pas vn mesme esprit, assauoir *l'esprit menteur & meurtrier dès le commencement* qui a conduit & ce Conseil des Iuifs qui s'est tenu contre les Apostres, & ces Conciles de l'Eglise Romaine, où les Fideles seruiteurs de Dieu quand ils leur sont tombé entre les mains ont esté condamnez comme des heretiques & en-

suite liurez à la puissance seculiere, comme
 Jean Hus & Hierosme de Prague en celui
 de Constance ; & qui anime encore au-
 iourd'huy les Inquisiteurs en la procédure
 qu'ils tiennent contre les pures mem-
 bres de Christ. C'est ainsi que les ennemis
 de la verité ont toujours procédé contre
 ceux qui la suivent , & qu'ils procedent
 encore auourd'huy par tout où ils en ont
 le moien : Mais si les seruiteurs de Dieu
 sont traittez de la sorte, ils se doiuent con-
 soler parmi leurs souffrances, en ce que si
 Dieu les fait passer par les mesmes com-
 bats par lesquels il a fait passer les Apo-
 stres , il les assure aussi de la mesme vertu
 de son Esprit , & qu'il leur donnera vn iour
 dans le Ciel vne semblable remuneration
 de leur foi & de leur patience que celle
 qu'il leur a donnée,

Voila ce que vous auez à considerer sur
 la nature de ce Conseil des Iuifs & sur la
 qualité des personnes qu'ils y ont iointes.
 Mais ramentuez vous maintenant ce qui
 leur en est arriué , pour y faire les refle-
 xions necessaires à vostre consolation.
 Vous y voyez comme ils ont esté frustrez
 de leur attente , comme Dieu a eludé les
 efforts qu'ils faisoient pour imposer silen-
 ce à ses Apostres , & pour estouffer la ve-
 rité

Actes chap. 9. vers. 21. iusques au 26. 693
rié dès qu'elle a commancé à paroistre ,
comme il les a couverts de honte & de cō-
fusion , comme il s'est moqué d'eux & les
a rendus ridicules à tout le monde. Assu-
rez vous , *Mes Freres* , qu'il en fera de mes-
me à l'auenir à tous ceux qui feront de sē-
blables desseins contre son Euangile & cō-
tre les Ministres. Car quoi que face la ter-
re & l'enfer , il faut enfin que la verité ait
son cours , & que Iesus Christ *seigneurie*
au milieu de ses ennemis iusques à ce qu'il les
ait tous mis pour le marchepied de ses pieds.
Vous avez beau faire aduetaires vous n'ē-
pescherez pas le soleil de sa verité de luire
& de remplir tout le monde de ses rayons :
Vous n'empescherez pas que le vent de sa
grace souffle où il voudra : Vous n'empes-
cherez pas que le precieux baume de son
Euangile ne parfume l'air de sa bonne
odeur , & qu'il n'attire les cœurs de ses es-
leus pour courir apres lui en l'odeur de ses
doux parfums. Faites tout ce que vous
voudrez au cōtraire vous le ferez en vain ,
ferrez les seruiteurs de Dieu dedans vos
prisons ; fermés bien les portes sur eux ;
donnez leur tant de gardes qu'il vous plai-
ra : Lors que vous les croirez mieux gar-
dez & serrez plus estroitement , comme
vous penserez les y aller chercher vous ne

les y trouuerez pas, & serez estonnez que l'on vous viendra dire qu'ils preschent la verité dans son Temple plus librement & plus hautement que iamais. Ne t'effraie donc pas ô Eglise de Iesus Christ quand tu entens parler de leurs complots & de leurs conspirations contre toi. *Ils tiendront conseil, mais il sera dissipé; ils diront la parole, mais il n'en sera rien. (El. 54.17.) Nulles armures forgées contre toi ne viendront à bien & tu rendras confuse toute langue qui sera esleuée contre toi en iugement.*

Meditez bien aussi, *Mes Freres*, ce que vous auez entendu de l'obstination de ces mal-heureux qui auoient emprisonné les Apostres & qui encore qu'ils fussent contraincus par le rapport de leurs propres Ministres de la verité de la deliurance que Dieu leur auoit enuoie ne laisserent pas d'enuoier encore pour les saisir: & aprenez de là que l'incrudulité des hommes que Dieu laisse à eux mesmes est si grande & leur endurcissement si horrible qu'il n'y a ni predication ni miracles qui soient capables de le vaincre, & en titez ces fruits: Premièrement de ne vous estonner pas quand vous voiez vne pareille obstination aux ennemis de la verité, qui nonobstant toute son euidence & tant de merueilles
que

Actes chap. 5. vers. 21. iusques au 26. 655
que Dieu a faites & qu'il fait encore tous les iours pour sa manifestation & pour la defence, ne laissent pas de la combattre de toute leur puissance : Secondement de le prier avec des vœux continuels & ardens qu'il donne de plus en plus efficace à sa parole & à ses merueilles dedans vos cœurs & dedans ceux de tous vos freres, agissant puissamment & en vous & en eux en foi, en esperance, & en sanctification par la secrette vertu de son Esprit, qui seule est capable de fleschir les cœurs & de les captiuer à l'obeissance de Iesus Christ.

Quand puis apres vous entendez que le Capitaine du Temple & les Sergeans estans venus au Temple pout saisir les Apostres, ces saincts hommes se laisserent prendre & emmener à eux sans faire aucune resistance, & que le peuple qui estoit là quoi qu'il en eust sans doute beaucoup de desplaisir ne s'esmeut point non plus contre ceux qui les emmenoiert ; que ce vous soit vne leçon de souffrir patiemment toutes les iniures qui vous pourroient estre faites pour la cause de l'Evangile, & de respecter toujors l'authorité du Prince & le caractère du Magistrat ; de ne vous rebeller iamais & de ne venir iamais aux tumultes & aux seditions

pour vostre deffence. Vous avez Dieu & pour pere & pour maistre, & les outrages qu'on vous fait on vous les fait & à cause de lui & en sa presence. Il saura bien en tirer la raison sans que vous vous en mesliez, & vous defendre par les voies qu'il verra estre conuenables & à sa gloire & à vostre salut. Laissez lui en le soin & vous tenez quant à vous dans la modestie & dans la patience comme estans ses brebis qui ne subsistent pas par leur propre force mais par son soin. (Esa. 30. 15.) *Ainsi a dit l'Eternel, le saint d'Israel en vous tenans tois & à repos vous serez deliurez, & vostre force sera en vous tenant à recoi & en esperance.* Il ne veut pas que vous vous mainteniez par vostre resistance ni que vous subsistiez par des moiens humains: Il en veut auoir toute la gloire. Laissez le faire & possédez vos ames en patience.

Il vous a esté dit enfin que ce Capitaine & les Sergeans qui l'accompagnoient emmenerent les Apostres sans violence pour la crainte qu'ils auoient du peuple. Cela nous enseigne deux choses que nous de-uons bien retenir. La premiere qu'en-core que Dieu se serue quelque fois des mechans pour esprouuer les siens, il les tient tousiours par la bride & ne leur permet pas de

Actes chap. 5. vers. 21. iusques au 26. 657
de leur faire tout le mal qu'ils voudroient ;
& à quoi ils seroient portez par la mali-
gnité de leur propre nature : s'il leur per-
mettoit d'agir contre nous selon toute
leur violence & leur passion & toute l'e-
stendue de leur puissance , nous ne pour-
rions pas subsister vn moment deuant eux ;
mais il reprime leur fureur par la chaîne
de sa providence , par des obstacles insur-
montables qu'il leur met au deuant , par
des freins secrets qu'il leur iette en l'esprit ;
si bien qu'ils ne peuuent aller vn pas plus
auant que ce qu'il a déterminé. Il a per-
mis ici à ces meschans de prendre ses Apo-
stres , mais il a tellement refrené leur ma-
lice que ç'a esté sans outrage & sans vio-
lence. Et s'il ne retenoit ainsi la passion de
ses ennemis & des nostres , estans haïs du
monde comme nous sommes , nous au-
rions desia esté perdus mille fois , & nous
pouuons dire comme ceux d'Israel (Ps. 124.
1.) *N'eust esté que l'Eternel a esté pour nous
quand les hommes se sont esleuez contre nous
ils nous eussent engloutis tous vifs durant
que leur colere estoit enflammée contre nous ,
Bene soit l'Eternel qui ne nous a point liurez
en proie à leurs dents. Nostre ame est eschap-
pée comme l'oiseau des laqs de l'oiseleur ; le
laqs a esté rompu & nous sommes eschappés.*

Ce n'est pas qu'ils ne nous fassent quelque fois du mal quant au corps & aux choses exterieures, mais ils ne nous en font qu'autant que Dieu le leur permet, & il ne leur en permet qu'autant qu'il voit qu'il est besoin pour nostre espreuve & pour nostre salut, Reposons nous donc sur sa providence & n'apprehendons rien de ce qu'ils peuvent attenter contre nous. L'autre point est que ces persecuteurs des Apostres ont esté arrestez par la crainte qu'ils ont eu du peuple qu'il ne les lapidast. Les Apostres n'auoient point de peur, parce que c'estoient des gens de bien qui cheminoient en bonne conscience en leur vocation & qui mettoient leur assurance en la protection de Dieu qui les auoit gardez iusques alors, & qui estoit presté pour les defendre iusques au bout & des hommes & des Demons : Et eux trembloient parce que c'estoient des melchans qui faisoient la guerre à Dieu & à ses seruiteurs. Apprenons de là cette leçon *Treschers Freres*, & l'imprimons bien dans nostre esprit, que qui fait mal ne sauroit auoir d'assurance, que la frayeur est attachée à la melchante vie, que le seul moien de ne rien craindre & d'auoir toujours l'esprit en repos est de craindre Dieu,

Dieu,

Actes chap. 5. vers. 21 iusques au 26. 659
Dieu, de viure en gens bien, & de nous
acquiter avec fidelité de tous les deuoirs
de la vocation à laquelle Dieu nous ap-
pelle. Estudions nous à cela & soions as-
seurez qu'il nous garantira de tout mal,
qu'il nous tirera de tout danger, qu'il nous
environnera de ses Anges, qu'il nous con-
duira en toutes nos voies, que la benedi-
ction nous accompagnera par tout, que
la consolation remplira nos cœurs, & qu'il
nous amenera enfin à cet estat tant desiré
où nous n'aurons plus à nous garder des
Demons ni des hommes, des Sacrifica-
teurs ni de leur Conseil, des Capitaines ni
des Sergeans, de leurs ruses ni de leurs fu-
reurs; mais iouirons d'une paix eternelle
& d'une ioie inenarrable dans le sein de
nostre Sauueur, auquel avec le Pere & le
Saint Esprit soit tout honneur & gloire.
Amen.

Tc